



PROJET ÉDUCATIF - École La Relève  
2019-2022





# Table des matières

---

1. But et définition du projet éducatif
2. Encadrements légaux
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif
5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)
6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite
7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement
8. Transmission et diffusion du projet éducatif
9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif
10. Reddition de compte du projet éducatif

## 1. But et définition du projet éducatif

Notre projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves.

Il a été élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent notre école ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation.

Résultant d'un consensus, il a fait appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

## 2. Encadrements légaux

**Notre projet éducatif repose sur les éléments suivants de la loi sur l'instruction publique qui sont présentés dans ce document :**

- la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre
- les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
- les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
- les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visées;
- la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire.

**Le projet éducatif a été adopté par le conseil d'établissement et transmis à la commission scolaire selon l'échéancier fixé par celle-ci et dans le respect des dispositions de la loi sur l'instruction publique.**

### 3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Notre école a choisi une approche collaborative dans le processus d'élaboration du projet éducatif. Cette approche a permis de mettre à contribution les compétences des différents acteurs engagés. Ceci aura aussi favorisé l'émergence d'une vision partagée et collective.

- Membres du personnel
- Représentants du conseil d'établissement
- Membres de la municipalité
- Représentants d'organismes
- Parents

### 4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Notre école a retenu différentes modalités de consultation tout au long du processus d'élaboration et de rédaction du projet éducatif dont les suivantes :

- Sondage aux parents
- Formation d'un comité
- Assemblée générale des enseignants
- Conseil d'établissement
- Parents de l'école
- Échange avec organismes et municipalité

## 5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

Sachant que la connaissance du contexte constitue la pierre angulaire sur laquelle s'appuie la démarche d'élaboration du projet éducatif; l'établissement a réalisé une analyse de son environnement interne et externe. Elle a procédé à une collecte de données quantitatives sur la performance des élèves au plan des apprentissages et des comportements.

De plus, les consultations menées auprès des groupes concernés sont venues enrichir cette analyse par des données plus qualitatives telles que les préoccupations de la communauté.

### **Environnement interne :**

- Organisation scolaire

La Relève est située à La Minerve dans le secteur nord de la CSL. En 2018, on comptait 75 élèves.

### **Présentation du personnel de l'école :**

- Titulaires de classe: 3 titulaires à 100%, 2 titulaires à 80% et 1 titulaire à 90%
- Titulaire remplaçante: 40%
- Spécialistes: Anglais 40% - Éducation physique 58%
- Orthopédagogue: 100%
- Secrétaire d'école: 70%
- Concierge: 1
- Technicien en éducation spécialisé: 1
- IDL: 10%
- Psychoéducatrice: 10%
- Orthophoniste:10%
- Surveillante d'élèves: 2
- Éducatrice au service de garde: 100%
- Responsable du service de garde: 20%
- Direction: 1 pour 2 écoles

Même si La Relève est une petite école, nos élèves bénéficient de plusieurs services complémentaires tels que:

- Orthopédagogie
- T.E.S.
- Orthophonie
- Psychoéducatrice
- IDL
- Service de garde

**Pratiques éducatives et formation continue :**

**VOLET ALTERNATIF**

- Réveille-matin
- Projets
- Collectifs
- Présence des parents
- Coéducation
- Cogestion (comités)
- Arrêts pédagogiques
- PM autonomie

**PRÉSCOLAIRE**

- Forêt de l'alphabet
- Sentiers de l'alphabet
- Lecture partagée
- Dépistôt
- Méli-Mélo
- Volet parents

- Enseignement par le plein air
- Responsable du comité EVB

### 1<sup>ER</sup> CYCLE

- Déclit 1-2
- Grille de monitoring en lecture et en mathématique
- Recherche sur les évaluations en première année en lecture et en écriture

### 2<sup>E</sup> CYCLE

- Grille de monitoring en lecture et mathématique
- Chromebook
- Recherche interne en lecture: utilisation du matériel de coenseignement

### 3<sup>E</sup> CYCLE

- Grille de monitoring en lecture et mathématique
- Arrimage avec le secondaire
- Chromebook
- Transition lecture

**EN PLUS, TOUS LES ÉLÈVES PEUVENT BÉNÉFICIER DE :**

*Perche, micro, caméra, TBI, liseuses, tablettes, ordi, robots... la technologie fait partie de nos vies*

- Bibliothèque numérique
- SCP
- Filles actives et gars actifs
- Parent mentor
- Coenseignement
- RÀI (réponse à l'intervention)
- Développement global (habiletés sociales)
- Projet « de gars »

## Performance des élèves: bilans et épreuves

- Dénombrement de la clientèle courante selon l'âge au 30 septembre au primaire
  - 1 élève sur 10 est en retard selon l'âge en 3<sup>e</sup> année et 0 élève sur 7 en 4<sup>e</sup> année.

### Taux de réussite 4<sup>e</sup> année – épreuve ministérielle

Objectif : 90%

Résultat de l'école : 85.7%



### PEVR Objectif 5 Taux de réussite 4e année - épreuve d'écriture ministérielle

**Le résultat NE n'est pas considéré pour calculer le taux de réussite.**

Années scolaires: - 2015-2016 - 2016-2017 - 2017-2018  
 Écoles: - 022 - École la Relève  
 Niveaux: - [Élève].[DAN - Donnée utilisateur 3].&[4e année] - [Élève].[DAN - Donnée utilisateur 3].&[4e année Multi]  
 Matières: - FRA400 (Français, langue d'enseignement)  
 Compétences: - 2. Écrire  
 Étapes: - Examen MELS  
 Statut de l'élève: Actif - Date de fin de fréquentation: Aucune

#### Données du rapport

| Matière<br>Compétence                                       | École                 | Sexe         | 2015-2016   |         |         |       | 2016-2017   |         |         |       | 2017-2018   |         |         |       |
|---|-----------------------|--------------|-------------|---------|---------|-------|-------------|---------|---------|-------|-------------|---------|---------|-------|
|   |                       |              | Examen MELS |         |         |       | Examen MELS |         |         |       | Examen MELS |         |         |       |
|   |                       |              | Moy         | Nb. Réu | Nb. Rés | %Réu  | Moy         | Nb. Réu | Nb. Rés | %Réu  | Moy         | Nb. Réu | Nb. Rés | %Réu  |
| FRA400 (Français,<br>langue<br>d'enseignement)<br>2. Écrire | 022 - École la Relève | Féminin      | 84          | 1       | 1       | 100,0 | 80          | 5       | 5       | 100,0 | 84          | 3       | 3       | 100,0 |
|   |                       | Masculin     | 72          | 1       | 2       | 50,0  | 92          | 1       | 1       | 100,0 | 70          | 3       | 4       | 75,0  |
|   |                       | <b>Total</b> | 76          | 2       | 3       | 66,7  | 82          | 6       | 6       | 100,0 | 76          | 6       | 7       | 85,7  |
|   | Commission scolaire   | Féminin      | 77          | 264     | 296     | 89,8  | 76          | 276     | 310     | 89,3  | 76          | 274     | 315     | 87,0  |
|   |                       | Masculin     | 69          | 233     | 293     | 79,8  | 69          | 225     | 289     | 79,2  | 68          | 245     | 327     | 75,6  |
|   |                       | <b>Total</b> | 73          | 497     | 589     | 84,8  | 73          | 501     | 599     | 84,5  | 72          | 519     | 642     | 81,2  |

**Bilan 1<sup>er</sup> cycle littératie et numératie**

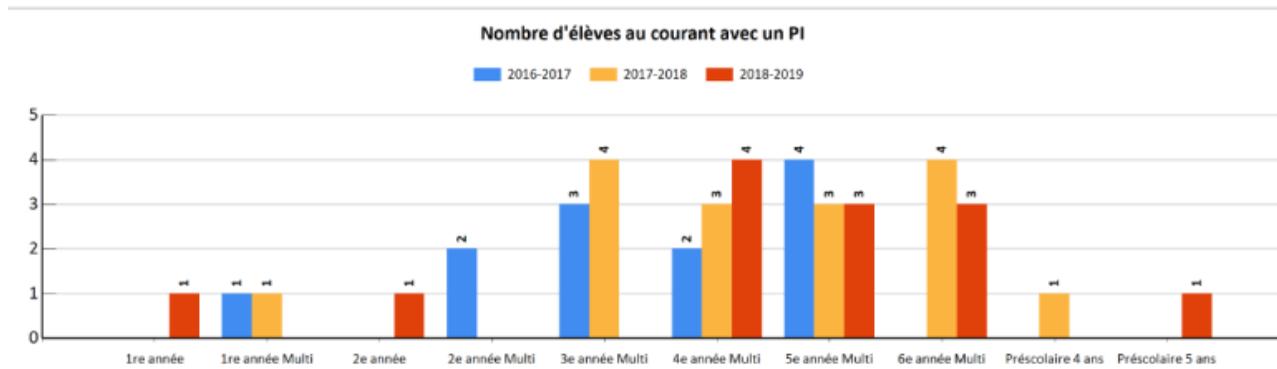
|                   | 2015-2016 | 2016-2017 | 2017-2018 |
|-------------------|-----------|-----------|-----------|
| FRA 200 Lecture   |           | 88%       | 80%       |
| FRA 200 Écriture  |           | 88%       | 100%      |
| MAT 200 Raisonner |           | 100%      | 100%      |

**Répartition des élèves vs résultats obtenus : programme d'éducation préscolaire par compétences**

- Cohorte 2017-2018 : 13 élèves
- 4 compétences sur 5 sont atteintes

|   | A  | B  | C | D |
|---|----|----|---|---|
| Se développer sur le plan sensoriel et moteur | 4  | 9  | - | - |
| Développer sa personnalité                    | 6  | 7  | - | - |
| Entrer en relation avec les autres            | 1  | 12 | - | - |
| Communiquer oralement                         | 8  | 5  | - | - |
| Se familiariser avec son environnement        | 13 | -  | - | - |
| Mener à terme des projets et des activités    | 8  | 5  | - | — |

### Taux d'intégration des élèves HDAA en classe régulière sur 3 ans



### Pratiques en matière d'encadrement des élèves : milieu de vie sain et sécuritaire :

2017-2018    Avril 2019

La Relève est maintenant une école SCP, une école qui valorise le soutien aux comportements positifs.

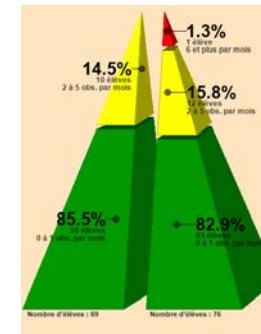
Face aux résultats, après sa deuxième année d'implantation, nous constatons que l'entrée des données nous permet de mieux suivre nos élèves. Nous sommes maintenant des Superhéros du bon comportement!

Les valeurs priorisées sont:

- L'autonomie
- L'entraide
- L'engagement

Regroupées ensemble, ces trois valeurs forment la grande valeur suivante:

- Le Respect



## Relations entre l'école et la famille : collaboration

### Des parents qui s'impliquent activement dans la vie de l'école

**1. Valeurs :**

Engagement, entraide

**2. Notre position :**

Nous considérons que l'engagement des parents auprès des élèves et de l'équipe-école est essentiel pour permettre le bon fonctionnement d'une école alternative.

**3. Exemples concrets :**

a) Ce qu'on fait déjà :

- Les parents sont invités à participer aux périodes projet de leur enfant, mais aussi des autres élèves de l'école selon les besoins et leurs intérêts;
- Les parents sont invités à superviser ou à animer une activité lors des arrêts pédagogiques pour permettre aux enseignantes de se réunir pour discuter du caractère alternatif de l'école;
- Les parents sont invités à s'impliquer dans divers comités (plein air, fêtes, arrêts pédagogiques, cour d'école) pour dynamiser la vie à l'école;
- Les parents sont invités à participer aux sorties organisées par les enseignantes;
- Des parents ont créé une fondation permettant de soutenir financièrement l'école;
- Les initiatives des parents sont les bienvenues et peuvent mener à de belles réalisations.

b) Ce qu'on souhaite :

- Que tous les parents des élèves s'impliquent à raison d'au moins deux heures par mois pour éviter que cela soit toujours les mêmes parents qui soient à l'horaire;
- Qu'une invitation plus personnalisée soit faite aux parents, en lien avec leurs centres d'intérêts, afin de leur donner davantage le goût de s'impliquer;
- Que les parents aient un grand sentiment d'appartenance à leur école;
- Que des parents s'impliquent dans le Club des petits déjeuners.

## Une école en cogestion

### 1. Valeurs

Engagement, autonomie

### 2. Notre position :

La participation des parents est primordiale dans une école alternative afin d'appuyer les enseignantes dans leurs responsabilités et d'encourager leurs enfants à devenir des citoyens autonomes et engagés.

### 3. Exemples concrets :

#### a) Ce qu'on fait déjà :

- Donner l'opportunité aux parents de participer aux décisions de l'école à l'occasion de l'assemblée générale du début de l'année et de la participation au conseil d'établissement;
- Collaborer avec les parents en charge de la fondation afin d'obtenir un soutien financier pour les activités de l'école;
- Sonder les parents avant la mise en place de projets d'envergure (ex. : Club des petits déjeuners).

#### b) Ce que l'on souhaite :

- Que les décisions prises lors des assemblées générales ne nécessitent pas une nouvelle approbation du conseil d'établissement;
- Qu'il y ait une plus grande participation des parents lors des assemblées générales;
- Qu'une invitation personnalisée soit adressée aux parents pour les assemblées générales afin qu'ils saisissent l'importance d'y participer;
- Que les membres de la communauté soient mieux informés de l'orientation de l'école et de la façon dont ils peuvent collaborer;
- Être informés des sujets abordés lors des assemblées générales des enseignantes afin de mieux les appuyer dans ce qu'elles vivent.

*L'implication des parents est essentielle afin de pouvoir mettre en action le caractère alternatif pour lequel un choix a été fait !*

## **Environnement externe :**

- Contexte socio-économique et IMSE : 10
- Services sociaux et communautaires offerts à l'établissement
  - CISSS
  - Centre de pédiatrie sociale Cœur des Laurentides
  - Florès
  - Bouclier
  - Ombre-elle : Branche ton antenne
  - Centre jeunesse
  - Maison des Jeunes de La Minerve
  - Tangage des Laurentides
- **Autres partenaires**
  - Municipalité de La Minerve
  - Club des Petits déjeuners
  - Fondation école La Relève
- **La famille : revenu, scolarité, compétences et engagement**
  - 14,4 % de la population vivent sous la mesure de de faible revenu après impôts.
  - 17.7 % des 25 à 64 ans n'ont aucun diplôme, certificat ou grade.
  - 18.2 % des familles sont monoparentales avec enfants de moins de 18 ans.

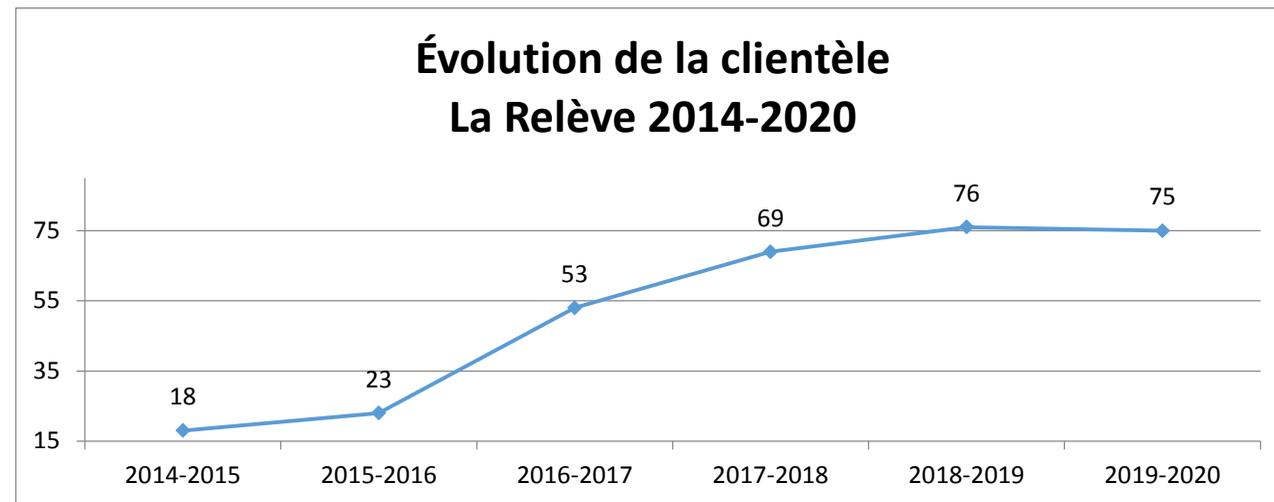
○ **Les tendances et les préoccupations sociales**

En 2015-2016, on comptait 23 élèves du préscolaire 4 ans à la 6<sup>e</sup> année.

En mai 2015, c'est l'idée de génie:

- Mettre sur pied un projet d'école à caractère alternatif.
- Offrir un projet éducatif différent.
- Inciter des élèves de Labelle à venir à l'école La Relève de manière volontaire

Depuis la clientèle ne cesse d'augmenter et nous avons pratiquement atteint le maximum de notre capacité d'accueil. Nous devons sans cesse se réorganiser afin de maximiser la place disponible pour nos élèves. Au printemps 2019, un projet est amorcé en collaboration avec la CSL, la municipalité de La Minerve, des parents, des résidents et organismes : la construction d'un gymnase.



**2016-2017**  
Première année de dérogation d'élèves de Labelle vers La Minerve (28 élèves)

**2018-2019**  
41 élèves de Labelle fréquentent l'école La Relève.

**2019-2020**  
9 nouvelles inscriptions au préscolaire 4 ans et 11 inscriptions au préscolaire 5 ans.

## 6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

La période couverte par ce projet éducatif est harmonisée avec celle du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire – article 37,1 LIP. Les orientations et les objectifs du projet éducatif tiennent compte du plan d'engagement vers la réussite – articles 37 et 74 LIP.

## 7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Les orientations et les objectifs du projet éducatif ont été retenus dans le but d'améliorer la réussite des élèves. Ils découlent de l'analyse du milieu, des besoins de la clientèle, des attentes de la communauté et du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.

Notre école a choisi d'appuyer son projet éducatif sur le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire en y intégrant des orientations et des objectifs communs tout en respectant l'analyse du milieu. Ce faisant, elle a choisi des cibles et des indicateurs qui lui sont propres. Elle a aussi retenu les objectifs prescriptifs ministériels.

## 8. Transmission et diffusion du projet éducatif

Avant sa transmission et sa diffusion, le comité de pilotage a procédé à une dernière lecture du projet éducatif. Ceci permettant à la direction de l'établissement de s'assurer que le projet est conforme aux discussions et aux décisions qui ont été prises avant son adoption.

Après son adoption par le conseil d'établissement à la séance du mardi 23 avril 2019; le projet éducatif a été transmis à la commission scolaire le mardi 30 avril 2019. Cette dernière dispose d'un délai de 60 à 90 jours pour demander que soient apportées des modifications. Elle peut aussi convenir d'un autre délai avec le conseil d'établissement.

Le conseil d'établissement s'assurera de la publication et de la diffusion du projet éducatif auprès de la communauté.

## 9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Dans le but d'actualiser le projet éducatif et d'atteindre les résultats attendus, l'équipe-école a convenu de moyens qui ont été approuvés par la direction de l'établissement. La loi sur l'instruction publique n'exige pas que les moyens soient inscrits dans le projet éducatif. Ainsi les moyens pourront être ajustés en fonction des résultats obtenus et sans pour autant modifier les orientations et les objectifs du projet éducatif.

Les moyens n'ont pas à être approuvés par les membres du conseil d'établissement ou les partenaires externes. Cependant et afin de maintenir leur engagement et leur collaboration, la direction de l'établissement veillera à les tenir informés.

Les moyens que nous avons retenus s'inscrivent dans :

- les pratiques éducatives du milieu;
- les pratiques éducatives de la commission scolaire ;
- les résultats des recherches et des expériences ;
- les politiques et les encadrements de la commission scolaire;
- les politiques et les encadrements du MEES.

Des outils de gestion, de monitoring et un plan d'action seront nos sources d'informations nécessaires au suivi et à l'efficacité des moyens mis en place.

Au besoin, les moyens pourront être adaptés selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus.

Au terme de la période couverte par le projet éducatif, il sera nécessaire d'entreprendre les travaux qui conduiront au renouvellement de celui-ci.

## 10. Reddition de comptes du projet éducatif

L'évaluation du projet éducatif est une occasion de partager les pratiques innovantes porteuses de succès. Par son conseil d'établissement, l'école transmettra l'information à la communauté éducative sur les choix effectués et les résultats obtenus (LIP articles 75 et 109.1) avec le souci de présenter une information dans un langage accessible.

## Le cœur de notre école , nos élèves !

### DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL DES ÉLÈVES

Des milieux inclusifs et porteurs de réussite : INTERVENTION PRÉCOCE, DIVERSITÉ et ÉQUITÉ, ENRICHISSEMENT, MILIEU BIENVEILLANT, COMPÉTENCES du 21<sup>e</sup> SIÈCLE

| Orientation   | Objectif  | Situation de départ<br>Données LUMIX- AGIR<br>Données PROFILEUR<br>Données DÉPISTÔT<br>Données qualitatives | Indicateur                            | Cible                               | Outils de référence  | Échéancier | Mécanisme de suivi et reddition de comptes                   |
|---|---|---|---------------------------------------|-------------------------------------|----------------------|------------|--|
| <b>Assurer des services adaptés à la diversité des personnes, des besoins et des trajectoires</b> | Accorder une place prépondérante à l'élève dans le développement de la progression de ses apprentissages à travers les projets et ce, tout au long de son primaire. | 3 périodes de projet par semaine  | Nombre croissant des périodes projets | 10 périodes projets sur une semaine | Référentiel du RÉPAQ | 2022       | <b><u>Arrêts pédagogiques et conseil d'établissement</u></b> |
|   | Porter à 90% le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 <sup>e</sup> année.   | 85,7 %  | Résultats en juin                     | 90 %                                | PEVR-5 LUMIX         | 2022       | <a href="#">Lumix - Objectif 5</a>                           |

## Notre partenaire essentiel, nos parents !

### DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL PARTENARIAL

Des partenaires mobilisés pour le développement de nos communautés : FAMILLE, CONFIANCE et RELATION, STRUCTURES PARTENARIALES

| Orientation  | Objectif   | Situation de départ<br>Données LUMIX<br>Données PROFILEUR<br>Données DÉPISTÔT<br>Données qualitatives | Indicateur                       | Cible  | Outils de référence | Échéancier | Mécanisme de reddition de comptes                            |
|--|--|---|----------------------------------|--|---------------------|------------|--|
| <b>Reconnaître et renforcer le rôle des acteurs et des partenaires</b> | D'ici 2022, soutenir le développement des compétences partenariales inhérentes à la mission éducative de l'organisation. | Aucun minimum d'heures demandées  | Heures faites par chaque famille | 2 heures par famille par mois<br><br>5 heures par les membres de la communauté | Sera à construire   | 2022       | Suivi par le comité participation et conseil d'établissement |